

**Contrat de Plan Régional de Développement  
des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)**

**CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU CONTRAT**

<b>Identité du contributeur :</b> <b>Collectivité territoriale et groupement</b> EPCI – Châteauroux Métropole	<b>Précisez :</b>
<b>Date de la contribution :</b> <i>cliquez</i>	
<b>Thématique concernée par votre contribution :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Prévenir et lutter contre le décrochage en formation</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Identifier les besoins actuels et nouveaux du monde économique</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Accompagner durablement dans l'emploi</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Evaluer nos actions</i>	
<b>Coordonnées de la personne ressource :</b>	
Catherine BARRAULT – Directrice du service emploi	
02 36 90 51 64	
Catherine.barrault@chateauroux-metropole.fr	
<b>Souhaitez-vous que votre contribution soit publique sur le site ETOILE ?</b> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Contribution**

**Format conseillé : 5600 signes, soit environ 2.5 pages**

L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié privé sur le territoire montre que celui-ci a particulièrement diminué dans la majorité des secteurs industriels (-24% entre 2005 et 2010). Il ne représente plus que 22% du total de l'emploi salarié au 31 décembre 2010 contre 27% en 2005. Si la perte de vitesse de l'industrie est confirmée, celle-ci reste cependant un marqueur de l'économie communautaire et départementale.

Depuis 2008, le service Emploi de Châteauroux Métropole, sous l'impulsion de la DIRECCTE Centre, porte des travaux d'ingénierie dans le domaine de l'emploi et de la formation.

Dans ce cadre, Châteauroux Métropole, consciente que la réponse aux difficultés des entreprises industrielles dépasse le cadre de l'entreprise, a engagé une démarche partenariale pour la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur le Territoire (GPEC-T) avec les autres acteurs territoriaux compétents : la CCI, Pôle Emploi, la Région Centre et l'UDEI/UIMM.

Cette démarche territoriale et partenariale a été baptisée « Ambition Industrie » composée de 2 phases :

- Phase 1 : Mise en œuvre d'une enquête auprès des entreprises industrielles du territoire (focus sur les secteurs de la métallerie et de la maroquinerie/textile)
- Phase 2 : Mise en place d'un plan d'actions destiné à répondre aux enjeux identifiés dans l'enquête

PLAN D' ACTIONS PROPOSÉ	
Mise en place d'un service partenarial centralisé d'accueil, d'information et d'orientation pour les entreprises	Analyser la demande de l'entreprise, puis solliciter l'interlocuteur compétent pour qu'il prenne contact avec elle.
Adaptation du concept du salon SMILE dans l'Indre <a href="http://www.smile-lesalon.com">www.smile-lesalon.com</a>	Salon des métiers industriels qui fait découvrir aux collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi le fonctionnement d'une entreprise à travers un parcours ludique.
Expérimentation d'une action de formation visant à développer les compétences transversales des publics éloignés de l'emploi	Il s'agit de s'intéresser à la transférabilité des compétences pour faciliter l'accès à l'emploi et la formation (à partir du socle commun des connaissances – mai 2014).
Développement de l'alternance et sécurisation des parcours des apprentis	Il s'agit d'un bouquet d'actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- recensement des offres non pourvues et création d'un dispositif partenarial dédié à leur traitement,</li> <li>- mettre en place un service de prévention des ruptures.</li> </ul>
Mise en place d'une offre de services pour l'accompagnement des cadres dans leur mobilité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter le recrutement des entreprises,</li> <li>- Coaching à l'emploi des cadres.</li> </ul>
Expérimentation d'un processus de recrutement innovant pour les entreprises industrielles	L'entreprise accueille des demandeurs d'emploi pour leur faire découvrir le poste à pourvoir.
Mise en place d'une veille stratégique sur le tissu d'entreprises industrielles du territoire et les emplois associés	Il s'agira d'étudier l'évolution de l'offre et la demande d'emploi, de partager les informations sur les projets de développement des entreprises en s'appuyant entre autre, sur des données de l'Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi.

Pour 2016, la Plateforme des métiers continue à apporter son appui au développement local grâce à ses travaux G.P.E.C-T. (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur le Territoire) avec pour objectif de continuer la mise en place du plan d'actions ci-dessus.

A ce jour, la mise en œuvre opérationnelle du plan d'action s'est déroulée pour trois actions :

- Adaptation du concept du salon SMILE aux activités et métiers industriels de l'Indre : organisation de la manifestation les 17-18 mars dans le cadre de la Semaine de l'Industrie après une année de travail.
- Mise en place d'une offre de services pour l'accompagnement des cadres dans leur mobilité professionnelle.
- Action de soutien à l'attractivité de l'offre de formation du territoire préparant aux métiers de l'industrie : pour enclencher le travail, co-participation avec la CCI de l'Indre, l'Association pour le Développement de l'Enseignement Supérieur dans l'Indre (ADESI) et Campus Centre au salon de l'Étudiant à Paris du 11 au 13 mars 2016.

En creux de ce premier résultat, on note que celles-ci ont permis de sensibiliser les partenaires aux enjeux de la mutualisation des ressources et d'une plus grande synergie dans l'action quotidienne au service des entreprises.

#### ***Propositions d'outils / d'actions à envisager ? À développer ?***

- Continuer la mise en œuvre du Plan d'action et développer ces travaux GPEC-T au profit d'autres secteurs.
- S'attacher à accompagner les TPE dans leur GPEC.